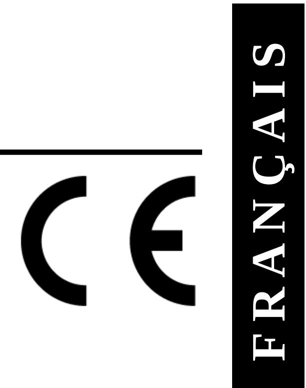
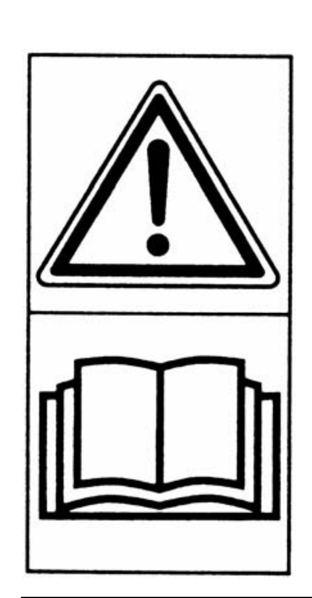


FRANÇAIS

ÉLÉVATEUR UNIVERSEL À CISEAU
POUR VÉHICULES





Art. 196/IS
Art. 196/NS

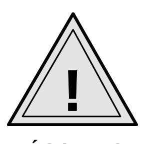
MODE D'EMPLOI, ENTRETIEN ET
PIÈCES DE RECHANGE

AVERTISSEMENT

Faire attention, lors de la consultation du manuel, quand on rencontre l'un des symboles de DANGER suivants:


DANGER


AVERTISSEMENT


PRÉCAUTION

Ces symboles indiquent la présence de conditions ou de situations plus ou moins dangereuses. Les symboles correspondent à trois niveaux de danger:


DANGER

LE NON-RESPECT DE CE SYMBOLE ENTRAÎNE DES RISQUES TRÈS GRAVES POUR LA SANTÉ, DES DOMMAGES PERMANENTS À MOYEN ET À LONG TERME, LA MORT


AVERTISSEMENT

LE NON-RESPECT DE CE SYMBOLE PEUT ENTRAÎNER DES RISQUES TRÈS GRAVES POUR LA SANTÉ, DES DOMMAGES PERMANENTS À MOYEN ET ÀLONG TERME, LA MORT.


PRÉCAUTION

LE NON-RESPECT DE CE SYMBOLE PEUT PROVOQUER DES ACCIDENTS OU DES DOMMAGES À LA MACHINE.


AVERTISSEMENT

AVANT D'EFFECTUER TOUT TYPE D'OPÉRATION SUR LA MACHINE, IL FAUT LIRE ET PRENDRE ADÉQUATEMENT CONNAISSANCE DES INSTRUCTIONS CONTENUES DANS CE MANUEL.

TERMINOLOGIE ET DÉFINITIONS (Annexe I, directive 98/37/CE)

- "Opérateur": la ou les personnes chargée(s) d'installer, de faire fonctionner, de régler, d'exécuter l'entretien, de nettoyer, de réparer et de transporter l'élévateur.
- "Personne exposée": toute personne qui se trouve entièrement ou partiellement dans une zone dangereuse.
- "Zone dangereuse ou à risque": toute zone à l'intérieur et/ou à proximité d'une machine, dans laquelle la présence d'une personne exposée constitue un risque pour la sécurité et la santé de cette personne.
- "Technicien spécialisé": personne chargée par le fabricant d'effectuer des opérations particulières d'entretien qui réclament une préparation et des compétences spécifiques dans le domaine de la mécanique, de la technique électrique, de l'électronique, de l'oléodynamique et de la pneumatique. Le technicien spécialisé est instruit sur les risques éventuels qu'il court sur la machine, et sur les modalités à suivre pour éviter des dommages à lui-même ou à d'autres personnes pendant ces opérations d'entretien.
- "Utilisateur": toute personne qui achète ou détient la machine sous n'importe quelle forme (prêt d'emploi, location, louage, etc.) dans le but de l'utiliser dans les limites fixées par le fabricant



Après avoir exécuté le montage, on doit appliquer sur l’élévateur les plaquettes adhésives jointes à ce manuel, en suivant les dispositions indiquées sur le TAB. 1.



AVERTISSEMENT

LA NON APPLICATION DES PLAQUETTES CAUSERA LA DÉCHÉANCE DES CONDITIONS DE GARANTIE ET LA DÉCHÉANCE DES RESPONSABILITÉS DU FABRICANT POUR TOUS DOMMAGES PROVOQUÉS PAR L'UTILISATION DE L'ÉLÉVATEUR.

En cas d'endommagement, d'illisibilité survenue ou de perte d'une ou plusieurs étiquettes présentes sur la machine, préciser à OMCN S.p.a. le n° de position qui sert pour remplacer l’étiquette abîmée, et repositionner la nouvelle étiquette au point indiqué.

TAB. 1

KG.500

1

È VIETATO SALIRE O FARSI TRASPORTARE DAL SOLLEVATORE
IT IS FORBIDDEN TO CLIMB ONTO THE LIFT OR TO USE IT FOR TRANSPORTING ONESELF
IL EST INTERDIT DE MONTER SUR OU DE SE FAIRE TRANSPORTER PAR L’ÉLÉVATEUR
ES IST VERBOTEN,WÄHREND DER BEWEGUNG DER HEBEBÜHNE AUF DEN TRAGARMEN ZU STEHEN

2

OMCN S.p.A. Via Divisione Tridentina, 23 24020 VILLA DI SERIO (BG) ITALIA MADE IN ITALY CE

Art.
PORTATA - CAPACITY CAPACITE - TRAGFÄHIGKEIT: 500 kg
ANNO DI FABBR. - YEAR OF MANUFAC. ANNEE DE FABRICATION - BAUJAHR:
MATRICOLA - MATRICULATION MATRICULE - HERSTELL-NR.:

3

PRESSION HYDRAULIQUE MAX.: BAR 250
PRESSION PNEUMATIQUE MAX.: BAR 8

4

UTILISER UNIQUEMENT DE L'AIR LUBRIFIE

5

RIPARTIZIONE DEL CARICO - LOAD DISTRIBUTION
RIPARTITIONS DES CHARGES - LASTVERTEILUNG
kg 300 kg 200
PORTATA NOMINALE COMPLESSIVA: kg 500
TOTAL NOMINAL CAPACITY: kg 500
CAPACITÉ NOMINALE TOTALE: kg 500
GESAMTKAPAZITÄT: kg 500

7

OMCN S.p.A. VILLA DI SERIO (BG) - ITALY -

NORME D'USO E SICUREZZA
- L'uso del sollevatore è consentito solamente a persone autorizzate.
- È vietato sollevare carichi superiori a quelli indicati dal costruttore.
- È proibito salire sulla pedana in movimento.
- È proibito salire sulla pedana quando è sollevata.
- È vietato sostare nell'area di lavoro del sollevatore durante il movimento.
- Prima di ogni sollevamento verificare che la moto sia posizionata correttamente sulla pedana, dopo essere stata sollevata per un breve tratto accertarsi che la moto sia ancora posizionata correttamente.
- Prima della discesa togliere tutti gli oggetti che si trovano nella zona di lavoro del sollevatore.
- **È necessario consultare il libretto "Uso e Manutenzione" soprattutto per la individuazione di eventuali guasti, rispettare scrupolosamente i controlli periodici.**

ORGANI DI COMANDO
Pedale posizione PUMP: Salita
Pedale posizione RELEASE: Discesa

MANUTENZIONE
Ingrassare una volta al mese i perni delle cerniere (pos. 1).
Mantenere i dispositivi di stazionamento in perfetto stato di pulizia.
Cambiare l'olio della centrale oleodinamica (pos. 2) ogni 1000 ore di lavoro.
Utilizzare olio idraulico **"AGIP ACER 22"** o equivalente.
Leggere attentamente il libretto delle istruzioni prima dell'utilizzo e prima di ogni manutenzione della macchina.

USE AND SAFETY REGULATIONS
- Only authorised personnel are allowed to use the lift.
- Do not lift loads heavier than those specified by the manufacturer.
- Do not climb onto the board when the latter is moving.
- Do not climb onto the board when the latter is uplifted
- Do not halt nor stand within the lift working area when the lift is moving.
- Before each lifting operation, check that the motorbyke is correctly positioned on the lift board. After lifting the motorbyke by a short stroke, make sure it has correctly positioned.
- Before lowering the motorbyke remove all objects eventually present within the lift working area.
- **Always consult the "use and maintenance" booklet, especially to locate all faults eventually occurring. Strictly perform all the recommended periodical checks.**

DRIVE MEMBERS
Foot pedal - Position PUMP: Lifting
Foot pedal - Position RELEASE: Lowering

MAINTENANCE
Grease the hinge pins monthly (pos. 1).
Always keep the parking members perfectly clean.
Change the oil of the oleodynamic gearbox (pos. 2) every 1000 working hours.
Use **"AGIP ACER 22"** hydraulic oil or equivalent.
Carefully read the instruction manual before using and maintaining the machine.

NORMES D'EMPLOI ET DE SECURITE
- L'usage de l'élévateur est consenti uniquement aux personnes autorisées.
- Il est interdit de soulever des charges supérieures à celles indiquées par le constructeur.
- Il est interdit de monter sur le véhicule ou sur les chemins de roulement en mouvement.
- Il est interdit de stationner dans la zone de travail de l'élévateur durant son emploi.
- Avant chaque levage, vérifier que le véhicule est placé correctement sur les chemins de roulement. Après avoir soulevé un bref instant le véhicule, vérifier à nouveau sa position.
- Avant la descente, retirer tous les objets qui se trouvent dans la zone de travail de l'élévateur.
- **Il est nécessaire de consulter le manuel "Emploi et Manutention" principalement pour éviter d'éventuels dégâts et respecter scrupuleusement les contrôles périodiques.**

ORGANES DE COMMANDE
Pédale position PUMP: Montée
Pédale position RELEASE: Descente

ENTRETIEN
Une fois par mois graisser les pivots des charnières.
Maintenir les dispositifs de stationnement en parfait état de propreté.
Changer l'huile de la centrale oléodynamique (pos. 2) toutes les 1000 heures de marche.
Utiliser l'huile hydraulique **"AGIP ACER 22"** ou équivalent
Lire attentivement le manuel d'instructions avant l'utilisation et chaque intervention sur l'appareil.

BEDIENUNGS-UND SICHERHEITSVORSCHRIFTEN
- Die Bedienung der Hebebühne ist nur berechtigten Personen erlaubt.
- Das Heben von Lasten, die größer sind, als die vom Hersteller angegebene Tragkaft, ist streng verboten.
- Es ist verboten, die Fahrschiene zu betreten, während diese in Bewegung ist. Das Betreten der angehobenen Fahrschiene ist verboten. Es ist verboten, sich im Arbeitsbereich der Hebebühne aufzuhalten, wenn diese in Bewegung ist.
- Bevor die Hebebühne in Bewegung gesetzt wird, prüfen ob das Motorrad korrekt auf der Fahrschiene steht. Nach kurzem Anheben ist das korrekte Stehen des Motorrads nochmals zu prüfen.
- Vor dem Absenken der Hebebühne alle Gegenstände entfernen, die sich im Arbeitsbereich der Bühne befinden.
- **Es ist erforderlich, die Gebrauchsanweisungen zu lesen, insbesondere, um eventuelle Defekte festzustellen. Die regelmäßigen Kontrollen sind mit Sorgfalt durchzuführen.**

STEUERUNG
Pedal PUMP: Heben
Pedal RELEASE: Senken

WARTUNG
Bitte sämtliche Gelenke monatlich fetten.
Die Sicherheits-Stützvorrichtungen sind in einem absolut sauberen Zustand zu halten.
Bitte alle 1000 Arbeitsstunden das Öl des Hydraulikzylinders wechseln.
Nur Hydrauliköl der Sorte **"AGIP ACER 22"** oder ähnliches verwenden.
Vor der Inbetriebnahme und Wartung der Hebebühne sind die Gebrauchsanweisungen mit Sorgfalt zu lesen.

1 2 RELEASE PUMP
Art. 196/IS - 196/NS

6

3 6 7 1 2

4 - 5 CÔTÉ ARRIÈRE

MANUEL D’INSTRUCTIONS

INDEX

1.0 GÉNÉRALITÉS
2.0 DESTINATION D’EMPLOI
    2.1 Identification de l'élévateur
    2.2 Certification CE
3.0 NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ
    3.1 Vêtements
    3.2 Niveau sonore
4.0 TRANSPORT
5.0 DÉBALLAGE
6.0 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ
7.0 ZONE D'INSTALLATION
8.0 DONNÉES TECHNIQUES
9.0 MONTAGE
    9.1 Branchement alimentation
10.0 POSE CHEVILLES
11.0 MISE EN SERVICE
12.0 UTILISATION
    12.1 Montée
    12.2 Descente
    12.3 Descente en urgence
13.0 ENTRETIEN ORDINAIRE
14.0 TABLEAU POUR LA RECHERCHE DES PANNES
15.0 SCHÉMA OLÉODYNAMIQUE
16.0 SCHÉMA PNEUMATIQUE
17.0 TABLEAU PIÈCES DE RECHANGE ÉLÉVATEUR
    17.1 Liste des pièces de rechange élévateur
18.0 TABLEAU PIÈCES DE RECHANGE CYLINDRE
19.0 TABLEAU PIÈCES DE RECHANGE CENTRALE HYDROPNEUMATIQUE
20.0 STOCKAGE ET REMISE EN FONCTION
21.0 DÉMANTÈLEMENT
22.0 TESTS D’ESSAI
23.0 ACCESSOIRES SUR DEMANDE



1.0 GÉNÉRALITÉS

Le présent manuel contient toutes les informations nécessaires pour pouvoir utiliser les élévateurs en toute sécurité, et effectuer les opérations normales de nettoyage, de lubrification et d’entretien sur les élévateurs produits par:

OMCN S.p.A.
Via Divisione Tridentina 23,
24020 Villa Di Serio (BG),
ITALIE

Nous vous recommandons de lire avec attention les avertissements et les instructions du présent manuel. Ils fournissent d’importantes indications concernant la sécurité d’emploi et l’entretien de l’élévateur Art. 196/IS - 196/NS.
Le présent manuel fait partie intégrante du produit. Gardez-le avec soin pour toute consultation tout au long de la durée de vie du produit.
En cas de perte ou d’endommagement, demander d’autres copies du manuel à OMCN S.p.a.
Pour plus de simplicité, dans ce manuel on indiquera l’élévateur Art. 196/IS - 196/NS par le terme <élévateur>.


DANGER

OMCN S.p.A. DÉCLINE TOUTE ET N’IMPORTE QUELLE RESPONSABILITÉ POUR TOUS DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS CAUSÉS À DES PERSONNES, DES ANIMAUX OU DES CHOSES, DÛS AU NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS QUI SONT CONTENUES DANS CE MANUEL.

2.0 DESTINATION D'EMPLOI



LES UTILISATIONS QUI NE SONT PAS INDIQUÉES EXPRESSÉMENT DANS LE PRÉSENT MANUEL DOIVENT ÊTRE CONSIDERÉES COMME IMPROPRES ET DONC INTERDITES.

L'élévateur Art. 196/IS - 196/NS a été projeté et construit pour permettre le soulèvement de véhicules d'un poids global qui ne dépasse pas la portée nominale de l'élévateur, qui est de 500 kg.

La plate-forme de l’élévateur est équipée d’un étau manuel, pour bloquer la roue antérieure du motocycle soulevé, et d’une ouverture munie d’un couvercle extractible pour pouvoir démonter la roue postérieure.



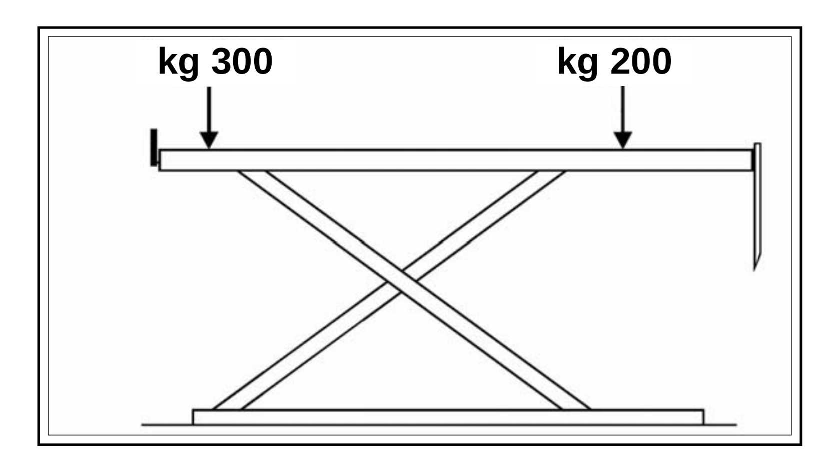
IL EST INTERDIT DE SOULEVER DES CHARGES AYANT UN POIDS SUPÉRIEUR À LA PORTÉE NOMINALE DE L’ÉLÉVATEUR, QUI EST DE 500 kg.

DESTINATION D'EMPLOI

Observer scrupuleusement les avertissements donnés dans le présent manuel.
En particulier:

- **l'élévateur doit être exclusivement destiné aux buts prévus par le fabricant,**
- **tout usage différent de ce qui est prévu et déclaré dans le présent manuel doit être considéré comme incorrect et donc interdit,**
- **le fabricant décline toute responsabilité pour des dommages à des personnes, des animaux ou des choses, provoqués par un usage impropre ou non conforme aux prescriptions de ce manuel,**
- **il ne faut jamais utiliser l'élévateur si la température du milieu où la machine est installée est inférieure à 10°C,**
- **il est interdit d'installer la machine dans des locaux où existe le risque que des vapeurs ou des mélanges explosifs puissent se dégager,**
- **il faut toujours faire monter le véhicule à bord de la plate-forme de soulèvement du côté où sont installées les rampes de montée.**
- **le véhicule à soulever doit être disposé sur la plate-forme de soulèvement de façon à respecter le schéma de répartition de la charge illustré ci-dessous et reporté sur la plaquette relative (TAB. 1, position n. 7) qui est appliquée sur l'élévateur:**

SCHÉMA DE RÉPARTITION DE LA CHARGE TAB. 2





DANGER

LE VÉHICULE À SOULEVER DOIT ÊTRE DISPOSÉ SUR LA PLATE-FORME DE SOULÈVEMENT DE FAÇON À RESPECTER LE SCHÉMA DE RÉPARTITION DE LA CHARGE REPORTÉ SUR LA PLAQUETTE RELATIVE (TABLEAU 1, position n. 7) QUI EST APPLIQUÉE SUR L'ÉLÉVATEUR.

À titre d'exemple, sans exclusion, voici ci-dessous plusieurs exemples d'usage impropre.
Il est interdit le soulèvement de:

- motocycles, de side-cars, et similaires,
- véhicules à trois roues en général,
- véhicules spéciaux du type: chariots élévateurs à fourches, machines et tracteurs agricoles, machines pour déplacer la terre (pelles, excavatrices, décapeuses, etc.),
- machines et/ou matériel en général (utilisation comme monte-charge ou plate-forme de soulèvement),
- matériaux et/ou objets (pièces usinées, outils, etc.).



DANGER

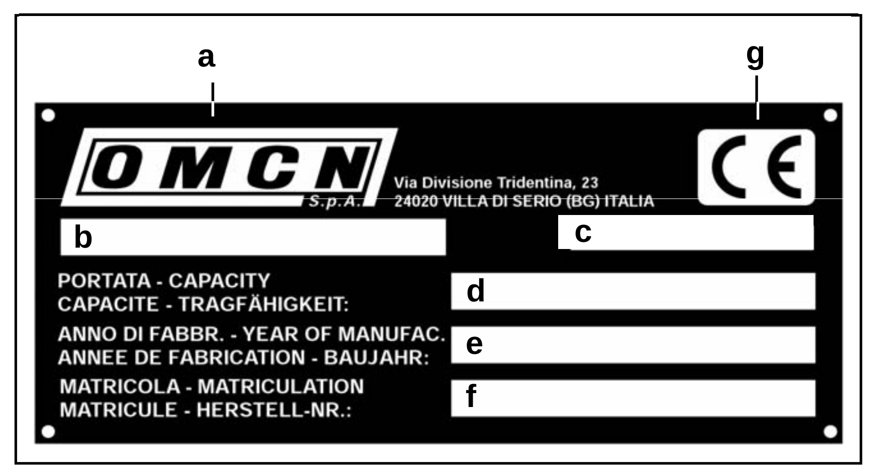
IL EST INTERDIT DE MONTER SUR OU DE SE FAIRE TRANSPORTER PAR L'ÉLÉVATEUR. CE DERNIER A ÉTÉ PROJETÉ ET CONSTRUIT EXCLUSIVEMENT POUR LES BUTS QUI ONT ÉTÉ DECLARÉS PAR LE FABRICANT, DANS LES LIMITES DE PORTÉE INDIQUÉES PAR LE FABRICANT.



2.1 Identification de l'élévateur

Tous les élévateurs sont munis d'une plaquette d'identification (TAB. 1, position n. 3) du fabricant.

TAB. 3



TAB. 3. Plaquette d'identification

Sur la plaquette d'identification sont reportées les informations suivantes:

a) généralités, adresse complète du fabricant,
b) modèle de l'élévateur,
c) numéro de l'attestation de certification CE délivrée par l'organisme notifié aux sens de la directive 98/37/CE annexe VI - paragraphe 4.
d) capacité de levage,
e) année de fabrication,
f) numéro de matricule de l'élévateur,
g) marquage CE.

2.2 Certification CE

L'élévateur a été conçu et fabriqué dans le respect des prescriptions contenues dans la directive 98/37/CE (Directive machines), et dans l'observation des indications contenues dans la norme européenne harmonisée EN 1493:1998.
Avant de mettre la machine sur le marché, le fabricant a pourvu à constituer le dossier technique et à soumettre un exemplaire de l'élévateur en question à la procédure d'examen de certification CE par un organisme notifié, suivant ce qui est prévu par l'Article 8, paragraphe 2, lettre c), troisième tiret de la directive 98/37/CE.
L'organisme notifié a pourvu à effectuer les vérifications et les essais dans le but prévu, en vérifiant que l'élévateur satisfait toutes les conditions nécessaires essentielles pour la sécurité et pour la santé contenues dans l'Annexe I de la directive 98/37/CE, et en délivrant au terme de l'examen l'attestation de certification CE dont le numéro est reporté sur la plaquette d'identification du fabricant (position c, TAB. 3).

Pour concevoir et fabriquer l'élévateur, dans le but de respecter les conditions nécessaires essentielles pour la sécurité, le fabricant s'est référé aux et a tenu compte des normes suivantes:

NORME	ANNÉE	TITRE
EN 292-1	1992	SÉCURITÉ DES MACHINES: Concepts fondamentaux; principes généraux de conception - Terminologie, méthodologie de base
EN 292-2	1992	SÉCURITÉ DES MACHINES: Concepts fondamentaux; principes généraux de conception - Spécifications et principes techniques
EN 294	1992	SÉCURITÉ DES MACHINES: Distances de sécurité pour empêcher que les membres supérieurs n'atteignent des zones dangereuses.
EN 349	1993	SÉCURITÉ DES MACHINES: Distances minimales pour éviter que des parties du corps humain ne soient écrasées.
EN 1493	1998	ÉLÉVATEURS POUR VÉHICULES
EN 414	1993	SÉCURITÉ DES MACHINES: Règles pour la conception et la présentation des normes de sécurité
EN 10025	1995	Produits laminés à chaud en aciers non alliés pour des emplois structurels - Conditions de fourniture.
EN 954-1	1996	SÉCURITÉ DES MACHINES: Catégorie des systèmes de commande en rapport avec la sécurité; Partie 1: Principes généraux pour la conception
EN 1050	1997	SÉCURITÉ DES MACHINES: Principes pour l'évaluation des risques
EN ISO 3746	1995	ACOUSTIQUE: Détermination du niveau de puissance sonore des sources de bruit au moyen de la pression sonore - Méthode de contrôle au-dessus d'un plan réfléchissant par mesurage sur une surface d'enveloppe

Le fabricant, ayant accompli les prescriptions prévues par les dispositions de loi citées ci-dessus, ayant obtenu l'approbation par l'organisme notifié, pourvoit à introduire sur le marché l'élévateur accompagné de:

- manuel d'instructions pour l'emploi,
- marquage CE
- déclaration CE de conformité.



3.0 NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ



RESPECTER RIGOUREUSEMENT LES NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS DÉCRITES CI-APRÈS. LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS DERIVANT D'UN EMPLOI IMPROPRE DE L'ÉLÉVATEUR.

- L'utilisation de l'élévateur n'est consentie qu'aux membres du personnel qui ont été spécialement instruits (sur les utilisations prévues et sur les risques), et qui sont en bonne condition de santé.
- Avant d'utiliser l'élévateur il est nécessaire de lire complètement et de comprendre parfaitement le contenu du présent manuel.
- L'utilisation de l'élévateur n'est permise qu'à l'intérieur de locaux fermés, protégés contre les agents atmosphériques, dans des milieux où il est impossible que se développent des mélanges de gaz ou des vapeurs inflammables ou explosives.
- Il est obligatoire de vérifier que le milieu où l'on veut placer l'élévateur est correctement aéré et éclairé.
- Il est obligatoire de positionner l'élévateur à l'écart des sources de chaleur.
- Le sol où l'on veut installer l'élévateur doit être compact, plat, parfaitement nivelé, et en mesure de soutenir les charges prévues (observer les indications contenues au paragraphe 7.0 – ZONE D'INSTALLATION).
- Il est interdit d'utiliser l'élévateur quand la température ambiante est inférieure à 10°C.
- Il est interdit d'utiliser l'élévateur comme monte-charges.
- Il est interdit de soulever des charges d'un poids supérieur au poids qui est indiqué par le fabricant sur la plaquette d'identification.
- Il est interdit d'utiliser l'élévateur de manière impropre, l'élévateur doit être utilisé exclusivement dans les buts indiqués au paragraphe 2.0. - DESTINATION D'EMPLOI.
- Il est interdit de monter sur ou de se faire soulever par l'élévateur.
- Il est interdit de monter sur le véhicule pendant les phases des mouvements, ou encore quand le véhicule est soulevé.
- Avant de commencer à travailler avec l'élévateur, il faut s'assurer que les dispositifs de sécurité installés fonctionnent parfaitement: en cas de défaut de fonctionnement, il est interdit d'effectuer aucune opération avec l'élévateur.
- **il faut toujours faire monter le véhicule à bord de la plate-forme de soulèvement du côté où sont installées les rampes de montée.**



LE VÉHICULE À SOULEVER DOIT ÊTRE DISPOSÉ SUR LA PLATE-FORME DE SOULÈVEMENT DE FAÇON À RESPECTER LE SCHÉMA DE RÉPARTITION DE LA CHARGE REPORTÉ SUR LA PLAQUETTE RELATIVE (TAB. 1, position n. 7) QUI EST APPLIQUÉE SUR L'ÉLÉVATEUR.

- Il est interdit d'utiliser l'élévateur pour le lavage des véhicules soulevés.
- Il est obligatoire, quand on relève des bruits inhabituels ou des anomalies de fonctionnement, d'interrompre immédiatement tout actionnement en cours, et de rechercher la cause de ces irrégularités. En cas de doute, pour éviter d'effectuer des opérations impropres, s'adresser au service d'assistance technique de OMCN S.p.a.

- **Toute altération ou modification de l'élévateur comporte la perte immédiate de la garantie et décharge le fabricant de toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects causés par ces altérations.**
- **Il est interdit d'enlever les protections ou d'altérer les dispositifs de sécurité qui sont installés sur l'élévateur.**
- Il est interdit, pendant les phases de montée ou de descente de l'élévateur, de provoquer des oscillations du véhicule soulevé.
- Chaque fois que l'on doit accéder à la zone à risque de l'élévateur, et en particulier après qu'on a soulevé le véhicule et avant d'y effectuer des opérations, il est obligatoire de vérifier que l'élévateur est correctement stationné sur les appuis de sécurité prévus à cet effet.
- Il est interdit de s'éloigner de l'élévateur, pour n'importe quelle raison, sans avoir au préalable coupé l'alimentation pneumatique
- Pendant le fonctionnement il est obligatoire de contrôler qu'il n'y ait aucune personne exposée au danger (c'est-à-dire aucune personne se trouvant dans une zone dangereuse de l'élévateur).
- Si c'est le cas, arrêter immédiatement les mouvements en cours et éloigner les personnes exposées.
- Quand le véhicule à soulever se trouve sur la plate-forme de soulèvement, avant de lancer la phase de montée ou de descente il faut vérifier que ledit véhicule n'a aucune liberté de déplacement et qu'il est bien bloqué dans sa position.
- Avant d'effectuer la phase de montée, vérifier la stabilité du système élévateur-véhicule; en outre, après les premiers 20 cm de montée, arrêter le mouvement pour vérifier à nouveau la stabilité du véhicule sur la plate-forme; ne continuer le mouvement de montée qu'après avoir constaté la stabilité.
- Pendant les phases de montée et de descente, l'opérateur doit constamment vérifier l'appui et la stabilité du véhicule sur la plate-forme de soulèvement, et il doit contrôler qu'il n'y ait aucun objet susceptible d'entraver le mouvement dans la zone du chargement soulevé.
- En particulier il est obligatoire, avant d'effectuer la phase de descente, de vérifier que la zone située au-dessous de la plate-forme soit libre de tout empêchement, objet ou outillage qui pourraient interférer avec le mouvement de ladite plate-forme.
- Il est obligatoire de contrôler que le démontage de certaines parties du véhicule soulevé n'entraîne aucun déséquilibre du chargement à bord de la plate-forme de soulèvement.
- Nous vous conseillons d'utiliser exclusivement des pièces de rechange originales; le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation d'accessoires non originaux (l'emploi de pièces de rechange non originales comporte automatiquement la perte de la garantie).
- Utiliser toujours des vêtements adéquats, selon les prescriptions des lois du pays où l'élévateur est installé, et suivant les indications données au paragraphe 3.1 - Vêtements.
- Sur le TAB. 13, les zones comportant les risques d'écrasement ou de cisaillement sont mises en évidence par une ligne en tirets.

3.1 Vêtements

Pour travailler avec l'élévateur en conditions de sécurité, il est obligatoire d'utiliser des vêtements adaptés au milieu de travail, en respectant les indications suivantes:

- ne pas porter d'habits longs, de cravates, d'écharpes, ni tout autre vêtement similaire qui pourrait se prendre dans les parties mobiles de l'élévateur,
- les cheveux longs doivent être attachés, les extrémités des manches doivent être étroites, il faut éviter de porter des montres, des bagues, des colliers et tous autres objets qui pourraient causer des dommages à la personne qui les porte,
- utiliser des gants appropriés et des chaussures contre les accidents et, au cas où il y aurait dans le milieu de travail un niveau de bruit non inférieur à 85 dB (A), utiliser des casques ou d'autres dispositifs pour la protection de l'ouïe.
- En tout cas, suivre les dispositions de sécurité pour le milieu de travail qui sont prévues par le pays où l'élévateur doit opérer.



3.2 Niveau de bruit

L’élévateur a été soumis à des essais de niveau de bruit effectués par un laboratoire compétent.
Les essais ont été exécutés avec l’élévateur en mouvement à vide et équipé des dotations de série, suivant les modalités prévues par la norme EN 3746:1995.

Les essais ont donné les résultats suivants:

- niveau de pression acoustique au poste de travail: LpAm = 76,8 dB (A).
- niveau de puissance acoustique LwA = 89,1 dB (A).

4.0 TRANSPORT



PRÉCAUTION

POUR LE TRANSPORT DE L’ÉLÉVATEUR IL EST OBLIGATOIRE DE FIXER ADÉQUATEMENT LA CAISSE (OU L’ÉLÉVATEUR EMBALLÉ), DE FAÇON À ÉVITER TOUS DÉPLACEMENTS SUR LA PLAGE ARRIÈRE DU VÉHICULE OU DU MOYEN DE TRANSPORT.

Sont emballés, en utilisant le même matériel de protection (Pluriboll - Carton):

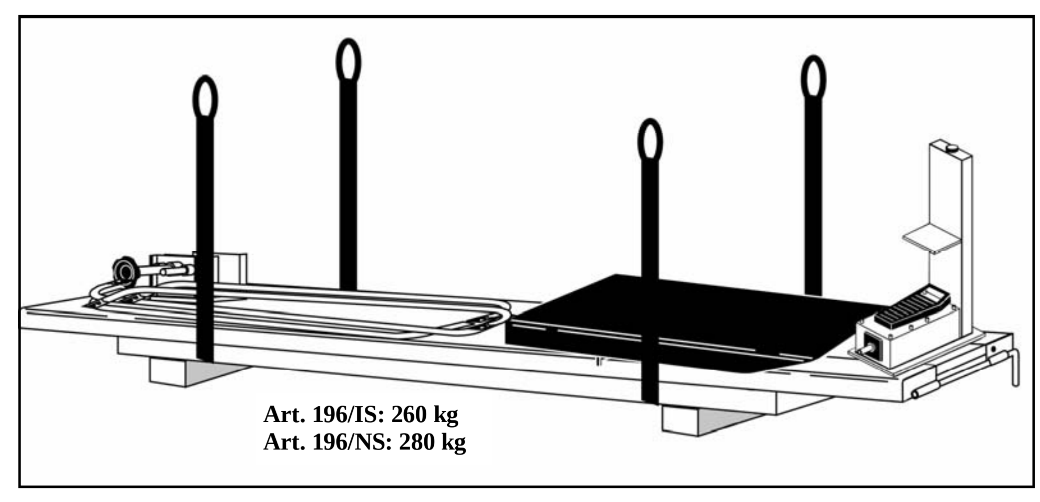
- l'élévateur,
- rampe de montée,
- étau,
- protège-pieds.

Pour effectuer le transport de chaque colis de l’élévateur, utiliser des moyens de levage adéquats (chariots élévateurs – petites grues), en faisant très attention à ne pas abîmer la machine dans ses différentes parties. Dans ce but il faut:

- ne jamais utiliser de câbles métalliques pour le soulèvement,
- élinguer avec des courroies d’au moins 200 cm de longueur, avec une capacité supérieure à 500 kg.

Le poids de l'élévateur à déplacer est indiqué sur le TAB. 4.

TAB. 4



TAB. 4. Poids des colis

5.0 DÉBALLAGE



PRÉCAUTION

LA BOITE DES ACCESSOIRES EST CONTENUE DANS L'ENVELOPPE: NE PAS LA JETER AVEC L'EMBALLAGE!

Après avoir ôté le matériel d'emballage, vérifier l'intégrité des divers composants de l'élévateur. Contrôler en particulier l'intégrité du central de commande, et vérifier qu'il n'y ait aucune partie visiblement endommagée.

En cas de doute, ne pas utiliser l'appareil, mais s'adresser à l'assistance technique du revendeur autorisé.

Vérifier si les étiquettes sur l'élévateur sont correctement appliquées suivant les indications du TAB. 1 de ce manuel.
Au cas où les étiquettes adhésives seraient jointes à l'élévateur contenues dans une enveloppe, pourvoir à les appliquer correctement suivant les indications du TAB. 1.



DANGER

NE JAMAIS LAISSER A LA PORTÉE DES ENFANTS LE MATERIEL UTILISÉ POUR L'EMBALLAGE (SACHETS EN PLASTIQUE, POLYSTYRÈNE MOUSSE, BOIS, CLOUS, ETC.) CAR IL REPRESENTE DES SOURCES POTENTIELLES DE DANGER.

Eliminer les matériaux d'emballage en les déposant dans les endroits de ramassage prévus.

6.0 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

- Le système fonctionnel de l'élévateur est du type (Personne présente", les commandes des mouvements sont immédiatement interrompues lorsqu'on relâche la pédale de commande.
- Soupape de sécurité pour maintenir la vitesse de descente constante dans les limites établies par la réglementation en vigueur, indépendamment du poids du chargement soulevé.
- Vanne de pression maximale qui, en agissant sur la pompe, contrôle que le soulèvement ne s'effectue que si le chargement ne dépasse pas les limites de portée admises par le fabricant.
- Dispositif mécanique d'appui de la plate-forme à insertion automatique.
- Vanne de sécurité contre la rupture des tuyaux (vanne anti-chutes).
- Fin de course mécanique en fin de course du cylindre.
- Système antirenversement du banc de travail.
- Butée de roue amovible: elle empêche le véhicule de tomber accidentellement de la plate-forme pendant les phases de montée ou de descente.
- Étau de blocage de la roue antérieure des motos.
- Dispositif de sécurité protège-pieds.
- Ouverture munie d'un couvercle amovible, pour permettre le démontage de la roue arrière du véhicule à moteur.

Enlever ou altérer les dispositifs de sécurité comporte une violation des Normes Européennes.



7.0 ZONE D'INSTALLATION

L'installation de l'appareil nécessite un espace utile d'environ 2800 x 900 mm pour l'Art. 196/IS, et de 2800 x 1200 pour l'Art. 196/NS.

Le central de commande doit être placé de façon que l'opérateur, du poste de commande, puisse être en mesure de voir tout l'élévateur ainsi que la zone qui l'entoure, pour pouvoir empêcher la présence de personnes exposées ou d'objets susceptibles d'entraver les phases des mouvements.

L'élévateur doit être installé sur une surface plate et nivelée (± 5 mm sur la longueur totale), de préférence cimentée ou carrelée, et il doit être fixé au sol par les chevilles spéciales, (§ 10.0 – POSE DES CHEVILLES).

Éviter les surfaces irrégulières ou qui cèdent.
Le plan d'appui de l'élévateur doit être capable de supporter les charges transmises par l'élévateur dans les conditions de chargement les plus lourdes pendant les phases de soulèvement, et il ne doit présenter aucun joint de dilatation ni faille.
En outre ce plan doit avoir une résistance d'au moins 35 N/mm^2 équivalant à une classe de 35 RcK.
La profondeur de la couche de béton doit garantir la tenue des chevilles d'ancrage et avoir une bonne consistance sur au moins 170 mm.
Contrôler périodiquement, au moins tous les trois mois, que les chevilles ne sont pas desserrées.

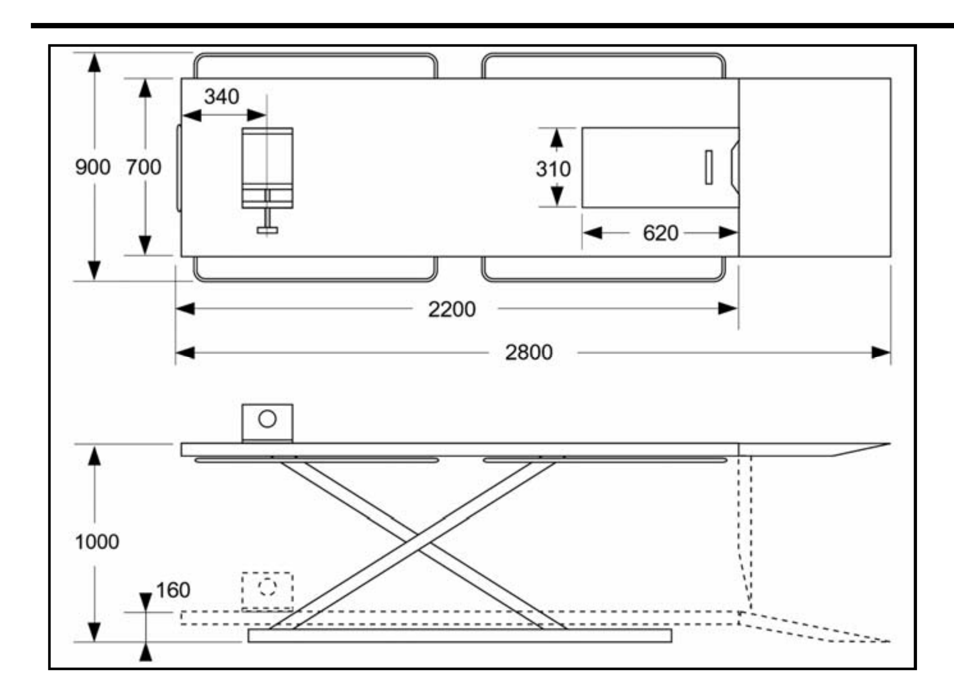


DANGER

CONTRÔLER TOUS LES TROIS MOIS QUE LES CHEVILLES NE SONT PAS DESSERRÉES.

8.0 DONNÉES TECHNIQUES

Art. 196/IS
TAB. 5A

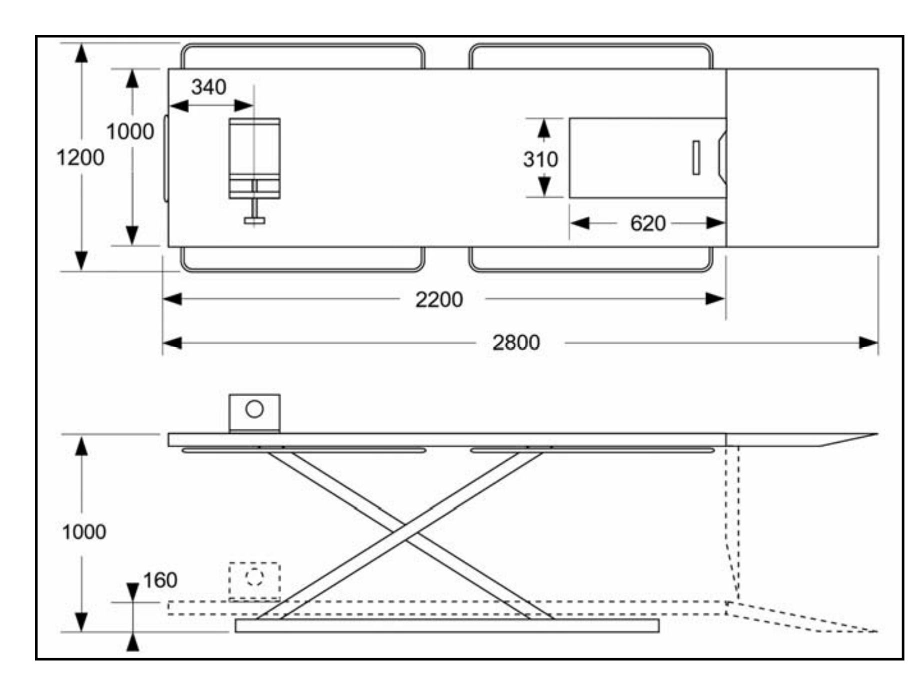


DONNÉES TECHNIQUES Art. 196/IS

- **Capacité de soulèvement:** 500 kg
- **Pression hydraulique max:** 250 bar
- **Pression pneumatique de marche:** 8 bar
- **Poids de l'élévateur:** 260 kg



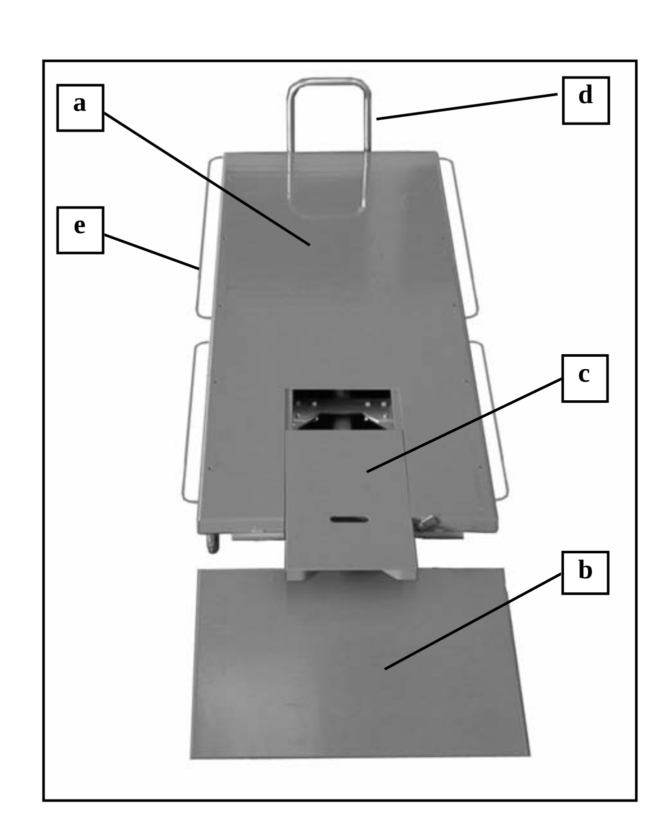
Art. 196/NS
TAB. 5B



DONNÉES TECHNIQUES Art. 196/NS

• **Capacité de soulèvement:**	500 kg
• **Pression hydraulique max:**	250 bar
• **Pression pneumatique de marche:**	8 bar
• **Poids de l’élévateur:**	280 kg

TAB. 6



a) plate-forme
b) rampe de montée
c) ouverture munie d’un couvercle amovible, pour permettre le démontage de la roue arrière du motocycle
d) butée de roue amovible
e) protège-pieds.

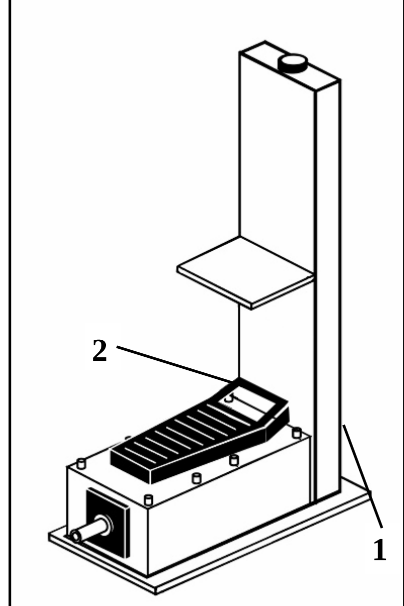
9.0 MONTAGE

Après avoir exécuté les indications contenues au paragraphe 5.0 DEBALLAGE, et après avoir contrôlé l'état d'intégrité et l'absence de toutes anomalies éventuelles, suivre dans l'ordre les instructions suivantes, pour réaliser l'assemblage des composants de l'élévateur.

9.1 Branchement alimentation

- La prise pour le branchement à la source d'alimentation se trouve sur la paroi postérieure de la console (1 TAB. 7).
- Le tuyau d'alimentation, ayant un diamètre minimum de 10 mm, doit être équipé à son extrémité d'un raccord rapide universel femelle et doit provenir d'un groupe de contrôle de l'air constitué de filtre + graisseur + régulateur de pression.
- **La pression avec laquelle il faut alimenter la centrale hydropneumatique est de 8 BARS.**
- Le réservoir de la centrale hydropneumatique est déjà rempli d'une quantité d'huile suffisante pour le fonctionnement de l'élévateur, aucun appoint n'est nécessaire.
- Dans tous les cas, avant de mettre en fonction l'élévateur, contrôler qu'il y a de l'huile dans le réservoir à travers le niveau (2 TAB. 7).
- L'huile présente dans la centrale hydropneumatique est du type **"AGIP ACER 22".**

TAB. 7

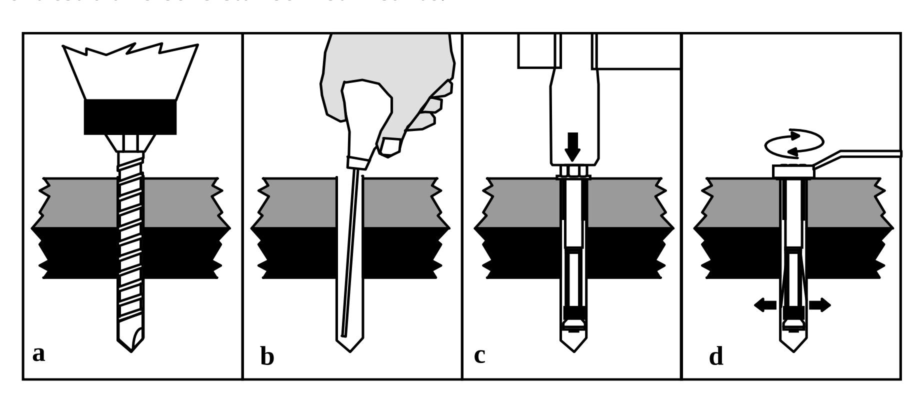


10.0 POSE DES CHEVILLES

Pour poser correctement les chevilles de fixage de l'élévateur, procéder de la façon suivante (se référer au TAB. 8):

a) perforer la surface avec une pointe correspondant au diamètre de la cheville (pointe Ø 14), sur une profondeur d'au moins 150 mm.
b) nettoyer le trou.
c) enfoncer les chevilles dans le trou avec de légers coups de marteau.
d) serrer les boulons avec une clé dynamométrique tarée sur 70 N·m: si l'on n'obtient pas cette valeur, les causes peuvent être que le trou est trop grand ou bien le ciment est d'une consistance insuffisante.

TAB. 8



11.0 MISE EN SERVICE

Après avoir contrôle l'intégrité et l'absence d'éventuelles anomalies, suivre les instructions suivantes pour mettre en fonction l'élévateur:

- Raccorder le tuyau pneumatique d'alimentation à la centrale hydropneumatique en respectant les indications fournies au chapitre "9.1 Raccordement Alimentation".
- Actionner le pédale de commande en agissant sur la zone avec l'inscription **"PUMP"** (TAB. 9) pour obtenir le débit hydraulique et débuter la montée de l'élévateur.
  En relâchant la pédale, cette dernière se place en position neutre, en maintenant l'élévateur dans la position où il se trouve.

Si le cylindre interne de la pompe est déchargé et que, après ces opérations, on n'obtient pas la montée de l'élévateur, effectuer les opérations suivantes afin de remédier à cet inconvénient:

- Pousser la pédale sur la zone **RELEASE** (TAB. 9).
- En même temps, pousser sur la vanne située sous la zone de la pédale **PUMP** (TAB. 9).
- Continuer cette opération pendant environ 15", le système devrait se charger et être prêt pour commences à fonctionner.
- Éventuellement, répéter cette opération.

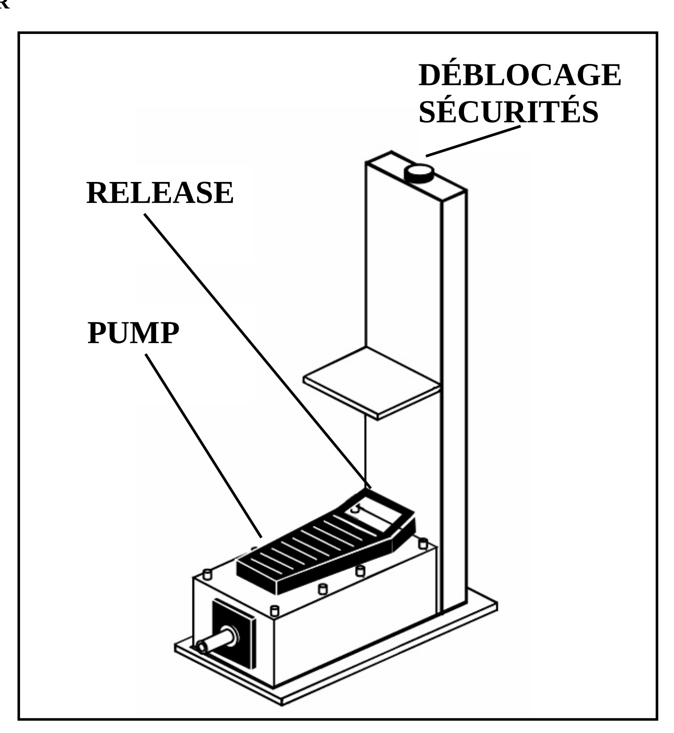


DANGER

Les interventions sur le groupe hydropneumatique, même si non importantes, doivent être exécutées par du personnel qualifié.



TAB. 9



- Après avoir vérifié que l'élévateur fonctionne correctement, dans les phases de montée et de descente, passer au fixage de la tige de guidage de la rampe (4 TAB. 10). Pour ce faire, après avoir élevé la plate-forme à la hauteur maximale, suivre les indications suivantes:
  - vérifier que la tige est bien enfilée dans la bague de guidage correspondante (5 TAB. 10), comme montré sur le TAB. 10,
  - introduire la tige dans le siège prévu (6 TAB. 10) qui se trouve sur le bâti interne de l'élévateur, de façon que le trou présent sur la tige soit bien en axe avec les trous prédisposés sur le bâti.
  - Enfiler la vis dans la direction indiquée sur le TAB. 10, et serrer l'écrou-frein (7 TAB. 10): **l'écrou doit rester à l'intérieur, et la vis ne doit pas obstruer le mouvement de la sûreté mécanique.**

- Passer au montage de la rampe de montée (2 TAB. 10) en la rapprochant de la plate-forme, du côté de la montée, de sorte que la charnière de la plate-forme soit bien en axe avec la charnière de la rampe. Introduire alors le pivot (3 TAB. 10) compris dans la fourniture, pour lier ensemble les deux charnières.
  Mettre la rampe de montée en appui sur le tige de guidage de la rampe (4 TAB. 10).
  Pour effectuer les déplacements de rampe, utiliser des moyens adéquat à leur poid.
  Quand la rampe de montée est installée, on peut l'utiliser comme plan de travail. Pour ce faire, mettre la rampe parallèle au plancher, et faire tourner de 90° l'arrêtoir de la rampe (1 TAB. 12) comme montré sur le TAB. 12.

  N.B.: la rampe de montée n'est pas un organe de soutien, par conséquent il ne faut l'utiliser que comme plan de travail. Il ne faut jamais l'utiliser pour soulever ni pour soutenir un chargement éventuel (en particulier le chargement du véhicule soulevé ou qu'on veut soulever)!



DANGER

IL EST INTERDIT D'UTILISER LA RAMPE DE MONTÉE POUR SOULEVER OU POUR SOUTENIR UN CHARGEMENT ÉVENTUEL! ELLE PEUT ÊTRE EMPLOYÉE EXCLUSIVEMENT COMME PLAN DE TRAVAIL.

- Passer au montage de l'étau (1 TAB. 10) sur la rampe centrale, en le fixant sur le plan au moyen des vis (comprises dans la fourniture) que l'on doit insérer dans les trous prévus.

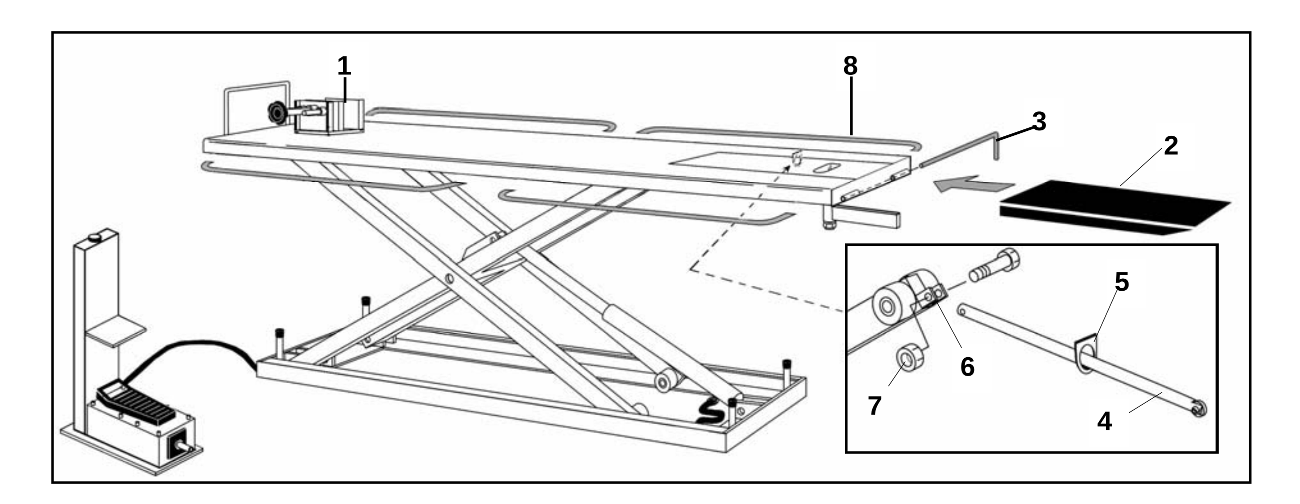


DANGER

AU CAS OÙ IL EST NÉCESSAIRE DE SOULEVER DES MACHINES POUR JARDINAGE (SEULEMENT L'Art. 196/NS), IL FAUDRA DÉMONTER L'ÉTAU (1 TAB. 10) DE LA PLATE-FORME DE L'ÉLÉVATEUR.

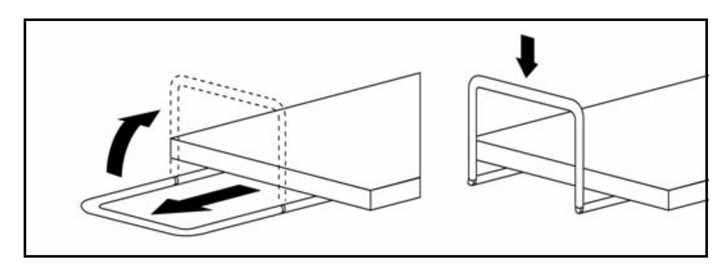
- Les protège-pieds (8 TAB. 10) doivent être vissés sous la rampe mobile avec les vis fournies qui doivent être introduites dans les trous prévus à cet effet.

TAB. 10



- Dans la partie postérieure de la plate-forme se trouve la **butée de roue**. C’est un dispositif de sécurité qui évite toute chute accidentelle du véhicule pendant les phases de montée ou de descente.
  La butée de roue est extractible du siège prévu qui se trouve sous le plan de travail; quand on l'a extraite (TAB. 11), faire tourner de 90° son extrémité antérieure; pousser vers le bas pour la bloquer.

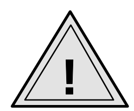
TAB. 11



TAB. 13. Butée de roue

Pour utiliser l’**ouverture pour le démontage de la roue postérieure** (2 TAB. 12), extraire le couvercle de fermeture relatif.
Pour extraire le couvercle de fermeture il n’est pas nécessaire de démonter la rampe, il suffit de faire monter la plate-forme, de façon à ce que la rampe pivote vers le bas en libérant le couvercle.

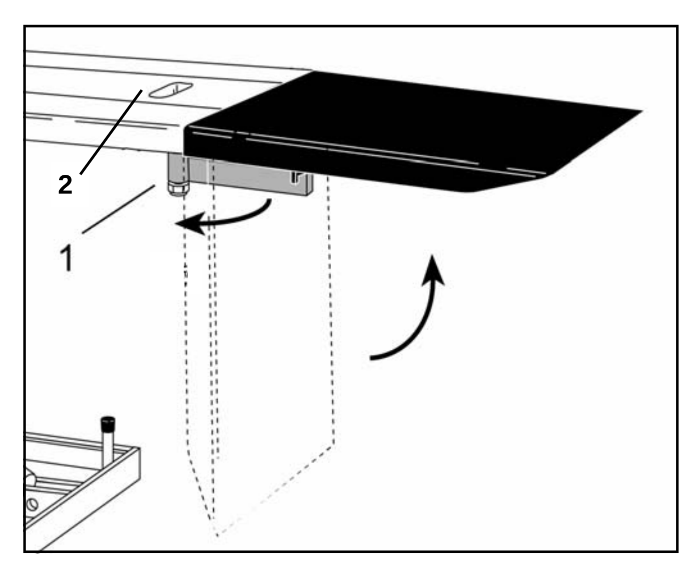
Avant la phase de descente de l’élévateur, il est nécessaire de fermer l’ouverture escamotable avec le couvercle prévu, puis bloquer ce dernier avec l'arrêtoir prévu.



DANGER

AVANT D’EFFECTUER LA PHASE DE DESCENTE DE L’ÉLÉVATEUR, FERMER TOUJOURS L’OUVERTURE POUR LE DÉMONTAGE DE LA ROUE POSTÉRIEURE AVEC LE COUVERCLE DE FERMETURE PRÉVU, ET BLOQUER CE DERNIER AVEC L’ARRÊTOIR PRÉVU!

TAB. 12



TAB. 12: rampe de montée

12.0 UTILISATION

L’élévateur ne doit être utilisé que par du personnel autorisé.
L’utilisation éventuelle par des employés qui ne connaissent pas les procédures spécifiées dans le présent manuel pourrait être la cause d'accidents graves.
Le système opérationnel de l'élévateur est du type "homme présent", les commandes des différents mouvements s'interrompent immédiatement quand les organes de commande sont relâchés.



DANGER

ON NE PEUT EFFECTUER LES RÉPARATIONS DU VÉHICULE SOULEVÉ QU’APRÈS AVOIR VÉRIFIÉ QUE L’ÉLÉVATEUR EST CORRECTEMENT STATIONNÉ SUR LES APPUIS DE SÉCURITÉ PRÉVUS À CET EFFET.



DANGER

AVANT D’EFFECTUER TOUT MOUVEMENT DE MONTÉE OU DE DESCENTE DE L’ÉLÉVATEUR, VÉRIFIER QUE LE VEHICULE À BORD DE LA PLATE-FORME N’A AUCUNE LIBERTÉ DE SE DÉPLACER, ET QU’IL EST BIEN FREINÉ!

12.1 Montée

Pour effectuer la phase de montée de la plate-forme de soulèvement, exécuter dans l’ordre donné les instructions suivantes.

- Appuyer sur la pédale de la centrale hydropneumatique dans la zone avec l'inscription **"PUMP"** (TAB. 9).
- Après une course de 20 cm, le dispositif de sécurité mécanique, qui est amorcé instantanément lors du relâchement de la pédale, s’active automatiquement.
- La course maximum est déterminée par un arrêt mécanique de fin de course.

Ne pas insister en appuyant sur la pédale <PUMP> lorsque l'élévateur est déjà à la hauteur maximum.

12.2 Descente

Avant d’effectuer la phase de descente, vérifier qu’il n’y a rien dans la zone autour de la plate-forme de soulèvement qui pourrait entraver la descente, et que le couvercle de l’ouverture pour le démontage de la roue postérieure est parfaitement fermé et bloqué par l’arrêtoir prévu.



DANGER

AVANT D’EFFECTUER LA PHASE DE DESCENTE, VÉRIFIER QUE LE COUVERCLE DE L’OUVERTURE POUR LE DÉMONTAGE DE LA ROUE POSTÉRIEURE EST PARFAITEMENT FERMÉ ET BLOQUÉ PAR L’ARRÊTOIR PRÉVU.

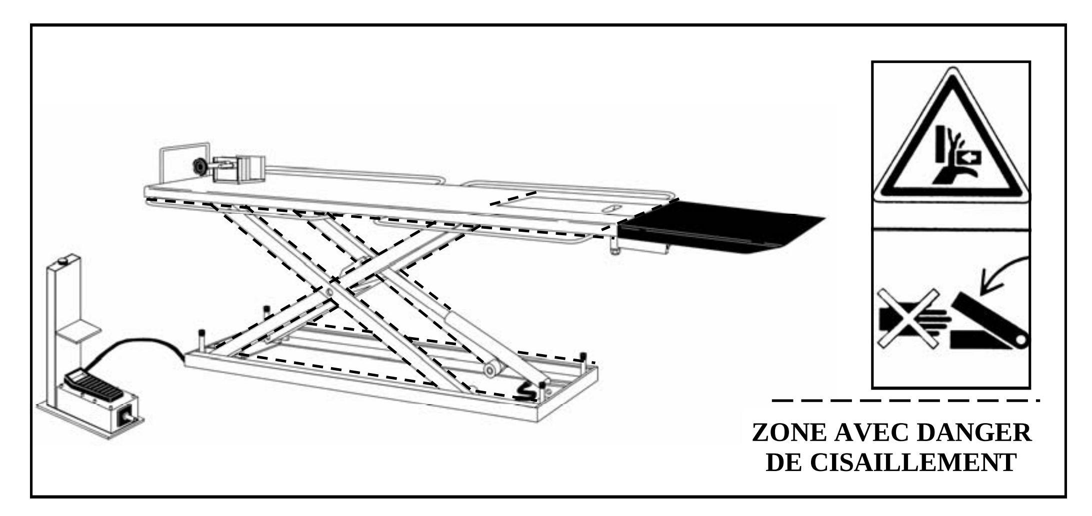
- Appuyer sur la pédale de la centrale hydropneumatique dans la zone reportant l’inscription **« RELEASE »** (TAB. 9) et, en même temps, appuyer sur le bouton **« DÉBLOCAGE SÉCURITÉS »** (TAB. 9) jusqu’à la hauteur désirée.

12.3 Descente en urgence

En cas de manque d'alimentation pneumatique, on peut en tout cas exécuter la descente de la plate-forme de soulèvement en mode manuel.
Pour ce faire, exécuter dans l'ordre donné les opérations suivantes:

- libérer le dispositif d'appui mécanique, et intercaler une épaisseur entre l'étrier mobile de sécurité (45 TAB. 16) et le petit piston à air (46 TAB. 16), de façon à ce que, pendant la descente suivante, l'étrier mobile de sécurité n'aille pas s'engager dans les étriers dentés qui sont soudés sous la plate-forme de soulèvement,
- appuyer sur la pédale dans la zone « **RELEASE** » de la centrale hydropneumatique,
- l'élévateur commence la descente en mode manuel.

TAB. 13



TAB. 13. Zones avec danger de cisaillement (ligne en tirets)

13.0 ENTRETIEN ORDINAIRE

L'entretien ordinaire comprend toutes les opérations de nettoyage, lubrification, graissage, et réglage qui doivent être effectuées périodiquement, à des intervalles prédéterminés, pour garantir que la machine fonctionne régulièrement et que les dispositifs de sécurité installés sur l'élévateur sont parfaitement efficaces.



LES OPÉRATIONS DÉCRITES CI DESSOUS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR DES TECHNICIENS SPÉCIALISÉS DANS LES SECTEURS SPÉCIFIQUES DE MÉCANIQUE, OLÉOHYDRAULIQUE ET PNEUMATIQUE.

Observer les instructions données ci-dessous, en effectuant le nettoyage et l'entretien ordinaire périodique environ toutes les 1000 heures de fonctionnement.
Les opérations qui ne sont pas indiquées ci-dessous doivent être considérées comme des opérations de type extraordinaire, et elles doivent être effectuées exclusivement par le fabricant.





PRÉCAUTION

LA FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN EST CONDITIONNÉE PAR DIFFÉRENTS FACTEURS, COMME PAR EXEMPLE LES CONDITIONS DE L'ATMOSPHÈRE (PRÉSENCE DE POUSSIÈRE), L'INTENSITÉ DE L'EMPLOI, LES FRÉQUENTES SAUTES DE TEMPERATURE, ETC.
DANS DE TELLES CONDITIONS IL FAUT AUGMENTER ADÉQUATEMENT LA FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN.



DANGER

LES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES DANS LES CONDITIONS DE SÉCURITÉ. DANS CE BUT, IL FAUT TOUJOURS COUPER L'ALIMENTATION PNEUMATIQUE DE LA POMPE HYDROPNEUMATIQUE AVANT DE COMMENCER LES OPÉRATIONS.

- Maintenir bien graissés les rouleaux de glissement et les guides des rouleaux des bâtis mobiles de l'élévateur.
- Environ toutes les 1000 heures de travail, effectuer le remplacement de l'huile dans le réservoir de la centrale hydropneumatique. Utiliser de l'huile hydraulique **"AGIP ACER 22"** ou une huile équivalente.
- L'opération doit être effectuée avec l'élévateur complètement abaissé.
- Pour le remplacement de l'huile, se pourvoir d'une pompe d'aspiration manuelle, aspirer l'huile du réservoir à travers le trou du bouchon de remplissage, puis, par ce même trou, introduire environ 1,5 l d'huile propre.
- La vanne de pression maximum est réglée par le fabricant et ne doit pas être touchée ou manipulée. Pour d'éventuelles interventions sur la vanne, demander l'intervention du revendeur autorisé.
- Remplacer périodiquement le filtre à air situé à l'intérieur du raccord pneumatique d'entrée du groupe hydropneumatique.
- Graisser au moins une fois tous les 6 mois les axes des bras de soulèvement à travers le graisseur prévu à cet effet situé à l'extrémité de ces axes.
- Maintenir toujours propres et bien fonctionnant le dispositif d'arrêt mécanique de l'élévateur.

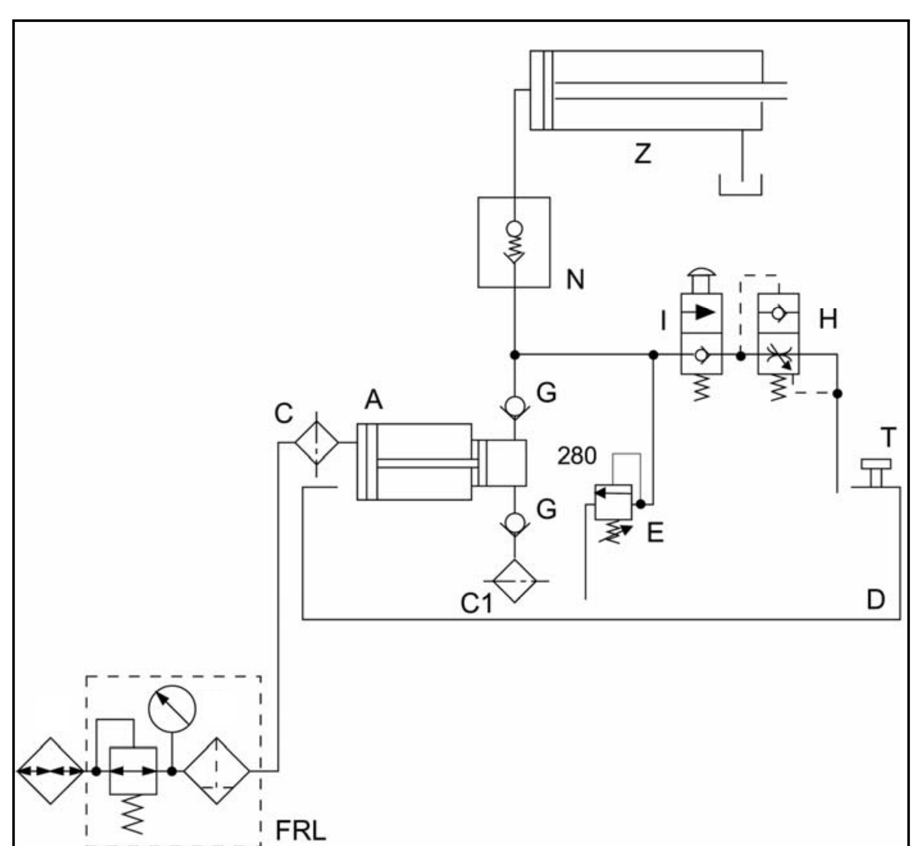
14.0
TABLEAU POUR LA RECHERCHE DES PANNES

INCONVÉNIENT	CAUSE POSSIBLE	REMÈDES
L'élévateur ne fonctionne pas avec le tuyau d'alimentation raccordé.	1) Absence de pression pneumatique. 2) Pompe hydropneumatique déchargé.	1) Vérifier que la pression du réseau pneumatique est comprise entre 7 et 8 BARS. 2) Charger la pompe en exécutant les opérations décrites dans le chapitre 9.0 "Mise en service".
L'élévateur ne fonctionne qu'en montée et non en descente.	1) Panne de la vanne de descente.	1) Contrôler la vanne sous la pédale dans la zone "RELEASE". Le curseur doit coulisser avec une légère pression.
L'élévateur n'arrive pas à soulever la portée nominale.	1) Panne de la vanne de pression maximum. 2) Vanne de descente partiellement ouverte. 3) Pompe usée ou qui fonctionne mal.	1) Enlever la vanne de pression maximum, la nettoyer avec de l'air comprimé et de l'essence, contrôler l'état du ressort. 2) Contrôler le bon fonctionnement de la vanne située sous la pédale dans la zone "RELEASE". Si endommagée, la remplacer. 3) Remplacer la pompe à l'intérieur du pupitre de commande.
La descente s'effectue très lentement.	1) Vanne de contrôle de la vitesse de descente sale ou abîmée.	1) Contrôler le bon fonctionnement de la vanne située sous la pédale dans la zone "RELEASE". Si endommagée, la remplacer.
La pompe hydropneumatique fonctionne correctement, mais la vitesse de montée est lente.	1) Vanne de descente ouverte. 2) Joint cylindre usé et endommagé. 3) Filtre aspiration pompe encrassé. 4) Pompe usée o endommagé.	1) Contrôler le bon fonctionnement en excitation de la vanne située sous la pédale dans la zone "RELEASE" 2) Faire remplacer le joint par le service d'assistance technique. 3) Remplacer le filtre à l'intérieur du raccord pneumatique. 4) Remplacer la pompe.
La vitesse de descente est excessive.	1) Vanne de contrôle descente sale ou endommagée.	1) Nettoyer avec de l'air comprimé et de l'essence, contrôler que la vanne sous la zone "RELEASE" de la pédale est en bon état.

Si, même après avoir exécuté les interventions indiquées ci-dessus, on n’obtient pas de résultats appréciables, éviter des interventions au hasard et appeler le fabricant.
Pour d’éventuelles nécessités d’assistance, s’adresser à OMCN.
Demander exclusivement les pièces de rechange originales.
La liste des pièces de rechange est jointe à ce manuel d’instructions.



15.0 SCHÉMA OLÉDYNAMIQUE



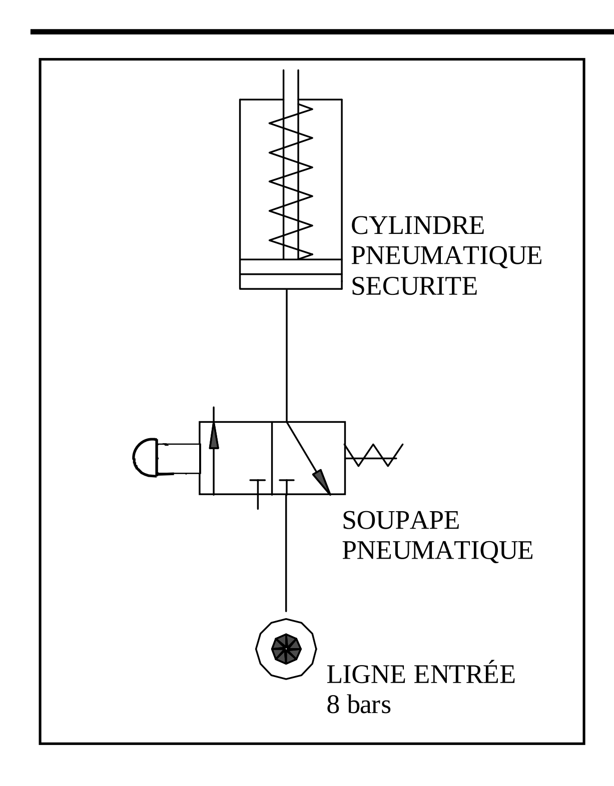
TAB. 14

LISTE DES COMPOSANTS

FRL GROUPE FILTRE - RÉDUCTEUR - GRAISSEUR (Installé par l'utilisateur)

A	POMPE HYDROPNEUMATIQUE
C	FILTRE AIR
C1	FILTRE HUILE
D	RÉSERVOIR
E	VANNE DE MAX. RÉGLAGE 280 BARS
G	SOUPAPE DE RETENUE
H	RÉGULATEUR DE DESCENTE
I	VANNES DE DESCENTE
N	VANNE ANTICHUTE
T	BOUCHON DE REMPLISSAGE
Z	CYLINDRE SOULÈVEMENT

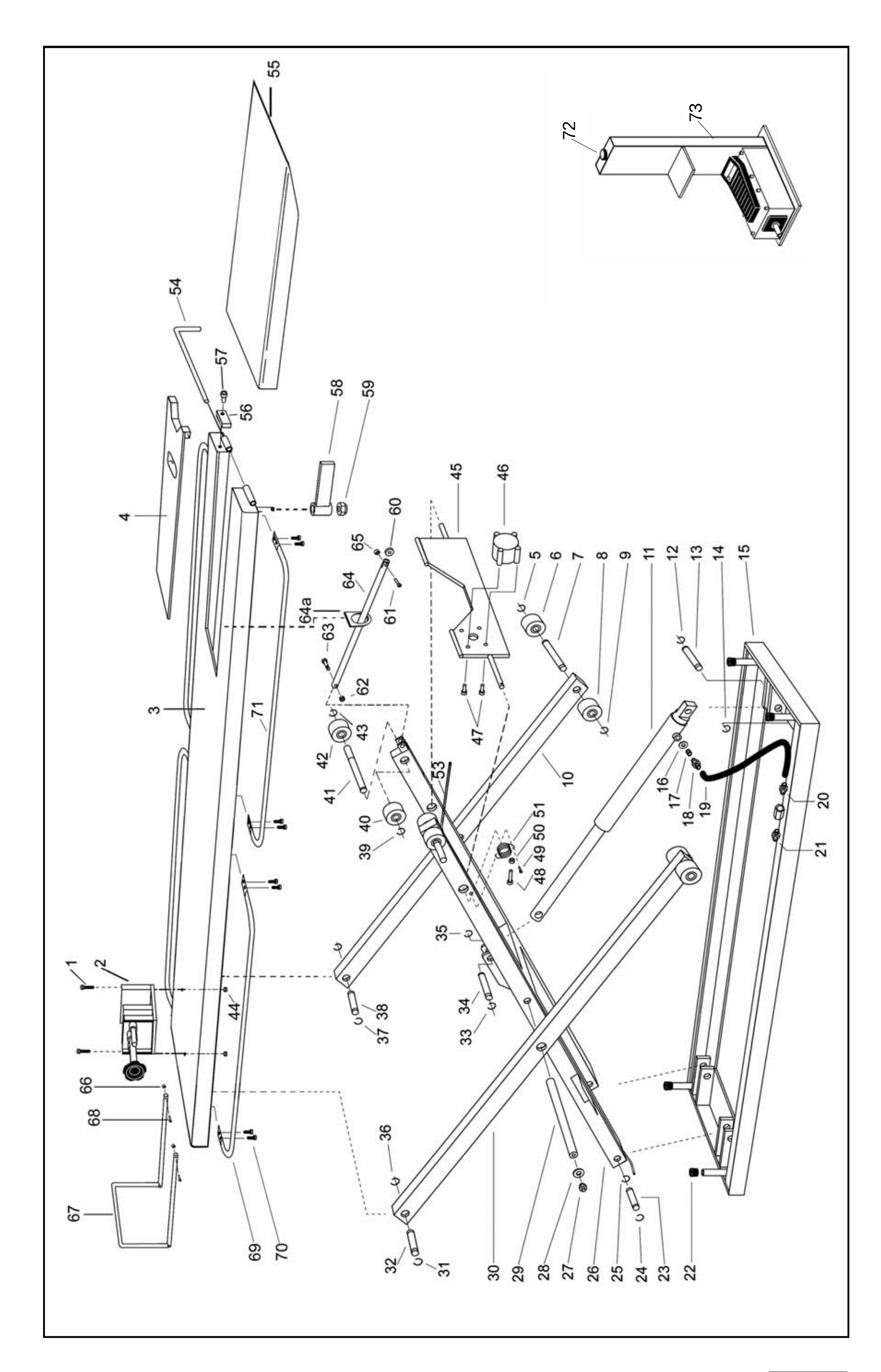
16.0 SCHÉMA PNEUMATIQUE



TAB. 15

17.0
TABLEAU PIÈCES DE RECHANGE ÉLÉVATEUR

TAB. 16



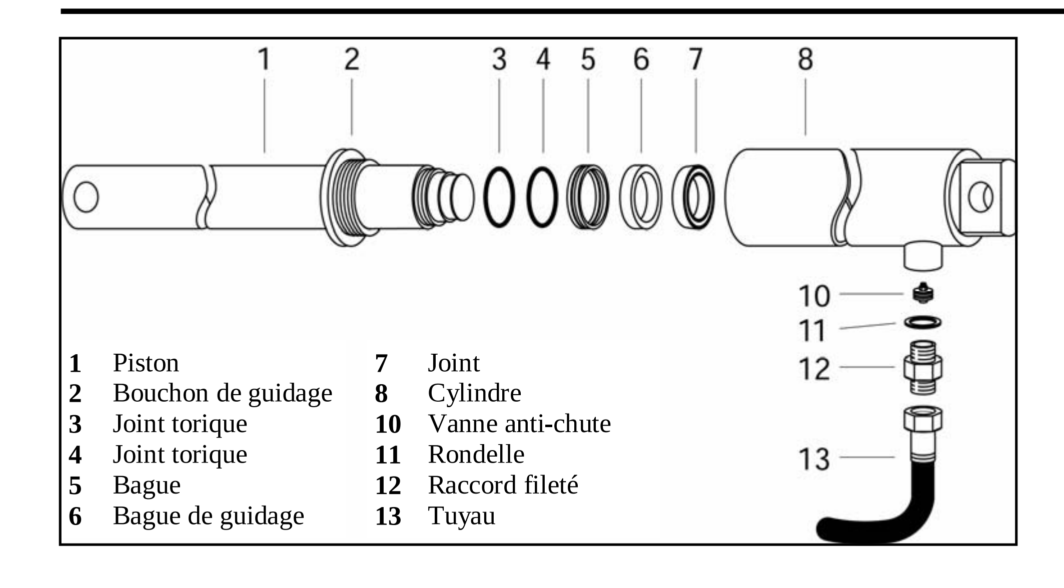
17.1 Liste des pièces de rechange élévateur

LISTE PIÈCES DE RECHANGE ÉLÉVATEUR

1 Vis de fixation de l'étau
2 Étau
3 Plate-forme
4 Ouverture extractible
5 Bague Seeger
6 Roulette
7 Axe
8 Roulette
9 Bague Seeger
10 Bâti externe
11 Cylindre
12 Bague Seeger
13 Axe
14 Bague Seeger
15 Base
16 Rondelle
17 Vanne anti-chute
18 Raccord fileté
19 Tuyau
20 Raccord fileté
21 Raccord fileté
22 Caoutchouc
23 Axe
24 Bague Seeger
25 Bague Seeger
26 Bâti interne
27 Graisseur
28 Rondelle
29 Axe
30 Bâti externe
31 Bague Seeger
32 Axe
33 Bague Seeger
34 Axe
35 Bague Seeger
36 Bague Seeger
37 Bague Seeger
38 Axe
39 Bague Seeger
40 Roulette
41 Axe
42 Roulette
43 Bague Seeger
44 Écrou
45 Sécurité mécanique
46 Petit piston air
47 Vis
48 Vis
49 Vis
50 Écrou
51 Ressort
53 Tuyau alimentation pneumatique Ø 8 x 1
54 Pivot rampe centrale
55 Rampe
56 Blocage de l'ouverture extractible
57 Vis
58 Butée de rampe
59 Écrou
60 Roulette
61 Vis
62 Écrou
63 Vis
64 Tige de guidage de la rampe
64a Bague de guidage
65 Écrou
66 Écrou
67 Butée plate-forme
68 Vis
69 Protege pieds
70 Vis
71 Protege pieds
72 Poussoir de déblocage sécurités
73 Support porte-pompe

18.0 TABLEAU PIÈCES DE RECHANGE CYLINDRE

TAB. 17



1 Piston
2 Bouchon de guidage
3 Joint torique
4 Joint torique
5 Bague
6 Bague de guidage
7 Joint
8 Cylindre
10 Vanne anti-chute
11 Rondelle
12 Raccord fileté
13 Tuyau

19.0
TABLEAU PIÈCES DE RECHANGE CENTRALE HYDROPNEUMATIQUE

TAB. 18



LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE CENTRALE HYDROPNEUMATIQUE

1	Réservoir
2	Couvercle
3	Pédales
4	Siège vanne de retour
5	Corps axe différentiel
6	Ressort axe différentiel
7	Axe différentiel
8	Ressort vanne début cycle
9	Piston début cycle
10	Axe commande début cycle
11	Siège vanne
12	Rondelles "siège retour"
13	Ressort bille retour huile
14	Rondelle
15	Raccord filtre aspiration
16	Filtre huile
17	Corps pompe
18	Corps pompe
19	Collier
20	Rondelle
21	Coussinet en bronze
22	Bague
23	Pompe
24	Chemise
25	Ressort pompe
26	Rondelle arrêt ressort
27	Piston
28	Rondelle d'étanchéité
29	Piston inverseur
30	Bague arrêt Joint torique
31	Tête
32	Bride
33	Axe piston inverseur
34	Joint d'étanchéité
35	Raccord
36	Élément maintien ressort
37	Ressort
38	Ressort obturateur vanne limit.
39	Siège vanne
40	Rondelle
41	Siège vanne refoulement
42	Ressort
43	Raccord
44	Rondelle
45	Raccord orientable
47	Goupille pédale
48	Bouchon huile
49	Rondelle arrêt ressort
50	Axe
52	Raccord air
53	Filtre air
54	Guide bille
55	Rondelle
56	Silencieux
57	Protection bille
70	Joint torique
71	Bille
72	Joint torique
73	Joint torique
74	Joint torique
75	Joint torique
76	Joint couvercle réservoir
77	Amortisseurs
78	Joint torique
79	Joint pompe
80	Joint piston air
81	Joint chemise
82	Joint torique
83	Joint torique
84	Joint torique
85	Vis
86	Joint torique
87	Joint torique
88	Bague seeger
89	Vis
90	Vis
91	Vis sans tête auto - freiné
92	Bille
93	Rivet
94	Joint torique
95	Joint torique
96	Bague seeger
97	Vis
98	Vis sans tête
99	Goupille
100	Bague retenue
101	Bague retenue
102	Vanne de sécurité
104	Joint torique
105	Bague retenue
106	Bague retenue
107	Bouchon plomb
113	Rondelle
114	Racleur
115	Vanne antichute

20.0 STOCKAGE ET REMISE EN FONCTION

- En cas de stockage pour une longue période, il est nécessaire de déconnecter les sources d'alimentation, vider le/les réservoirs qui contiennent les liquides de fonctionnement, et pourvoir à protéger les parties qui pourraient s'abîmer à cause des dépôts de poussière (Rouleaux, guides des rouleaux).
- Graisser les parties qui pourraient s'abîmer en cas de dessèchement, comme les tuyaux de conduite.
- Pour remettre l'élévateur en fonction après une longue période d'inactivité, il est obligatoire de pourvoir à un nettoyage complet, en lubrifiant correctement, aux points qui sont prévus, les parties indiquées au chapitre entretien.

21.0 DÉMANTÈLEMENT

- A la fin du cycle de vie de l'élévateur, ou quand on décide de ne plus utiliser la machine, il est recommandé de la rendre inopérante en enlevant la graisse et les lubrifiants des parties intéressées, et d'éliminer les dépôts aux points cachés.
- Les parties de l'élévateur doivent être traitées comme des déchets spéciaux.
  Il faut donc les décomposer en parties homogènes, et éliminer ces parties en respectant les lois en vigueur.

22.0 TESTS D'ESSAI

L'élévateur en objet a été monté et mis en fonction par le fabricant au propre siège, les composants mentionnés ci-dessous ont été aussi testés en matière de sécurité et de parties en mouvement.

1) Contrôle du glissement des parties mobiles (course complète de montée et de descente).
2) Contrôle de la vitesse de descente.
3) Contrôle du fonctionnement des organes d'actionnement.
4) Contrôle linéarité rampe supérieure.
5) Contrôle fonctionnement descente manuelle en urgence.
6) Contrôle et tarage des soupapes de pression max.
7) Contrôle fonctionnement correct du dispositif d'appui.

Au moment de la procédure d'examen, l'élévateur a été soumis aux tests de charge suivants:

- **essai avec charge statique:** une charge supérieure à 750 Kg (150% de la charge nominale) a été placée sur l'élévateur et maintenue pendant une durée suffisante, dans les positions les plus défavorables.
- **essai avec charge dynamique:** une charge supérieure à 575 Kg (115% de la charge nominale) a été placée sur l'élévateur dans les positions les plus défavorables. On a fait monter et descendre la charge d'essai continuellement plusieurs fois.

23.0 ACCESSOIRES SUR DEMANDE

Pour améliorer les performances de la machine et en même temps rendre son utilisation plus sûre et plus fonctionnelle, ***OMCN*** fournit sur demande une série d'accessoires adaptables aux modèles de la machine de ce manuel.
Les types d'accessoires utilisables pour chaque modèle de la machine sont indiqués sur le catalogue commercial ***OMCN***.
Les instructions spécifiques pour utiliser l'accessoire en toute sécurité sont fournies avec cet accessoire, et par conséquent elles ne sont pas indiquées dans le présent manuel, pour des raisons de brièveté.



ANNOTATIONS:



ANNOTATIONS:



RAPPORT D'INSTALLATION ET ESSAI DE FONCTIONNEMENT

ART. ______________

MATRICULE: ____________ DATE D'INSTALLATION: _________________

1) Le présent rapport a pour but de permettre l'annotation des opérations effectuées pendant la mise en service de l'élévateur afin que l'essai de fonctionnement et la réception soient positifs.
2) Le présent rapport doit être rempli exclusivement par l'installateur, en trois copies, une pour le fabricant, une pour le revendeur et une pour l'utilisateur. Ce dernier appose sa signature conjointement à l'installateur en tant qu'acceptation de l'élévateur.
3) La date de la signature conjointe citée au point 2 précédent est la date à considérer pour l'entrée en vigueur du contrat de garantie de l'élévateur.
4) Avec le présent rapport, l'installateur garantit avoir exécuté correctement les opérations d'installation et essai reportées ci-après, en respectant intégralement les instructions contenues dans le manuel d'instruction, utilisation, entretien et pièces de rechange auquel le présent document est joint.

5.0	OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION ET CONTRÔLE	EFFECTUÉ
5.1	FONCTIONNALITÉ DE LA PÉDALE DANS LA ZONE « PUMP »	
5.2	FONCTIONNALITÉ DE LA PÉDALE DANS LA ZONE « RELEASE »	
5.3	FONCTIONNALITÉ DU POUSSOIR DE DÉBLOCAGE DES SÉCURITÉS	
5.4	VÉRIFICATION QUE LE MOUVEMENT DE L'ÉLÉVATEUR EST CORRECTPAR RAPPORT AUX POUSSOIRS D'ACTIONNEMENT	
5.5	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT COURSE DE MONTÉE COMPLÈTE SOUS CHARGE	
5.6	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT COURSE DE DESCENTE COMPLÈTE SOUS CHARGE	
5.7	CONTRÔLE QUE LA SÉCURITÉ D'APPUI EST CORRECTEMENT INSÉRÉE	
5.8	VÉRIFICATION DU SERRAGE DES CHEVILLES DE FIXAGE DE L'ÉLÉVATEUR AU AU SOL, ET DE L'APPUI UNIFORME SUR LE SOL	
5.9	CONTRÔLE NIVEAU D'HUILE DANS LE RÉSERVOIR DE LA CENTRALE HYDROPNEUMATIQUE	
5.10	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DISPOSITIFS DE DESCENTE MANUELS	
5.11	CONTRÔLE DONNÉES PLAQUETTE CE	
5.12	CONTRÔLE CORRESPONDANCE DONNÉES PLAQUETTE CE AVEC DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	
5.13	CONTRÔLE DE LA POSITION DES PLAQUETTES ADHÉSIVES	

ANNOTATION: ____

____

____

______________________________ ______________________________

Cachet et signature de l'utilisateur — Cachet et signature de l'installateur

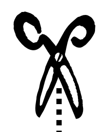


24020 VILLA DI SERIO (BG) ITALIA
Via Divisione Tridentina, 23
Tél. : 035/423.44.11 r.a.
- Fax B. commercial Italie: 035/423.44.41 - 035/423.44.42
- Fax Export: +39/035/423.44.49

OMCN/INTERNET:
http:// www.omcn.com
http:// www.omcn.it
e-mail : info@omcn.com
e-mail : info@omcn.it

Cachet du revendeur:





COPIE POUR LE REVENDEUR

RAPPORT D'INSTALLATION ET ESSAI DE FONCTIONNEMENT

ART. ______________

MATRICULE: ____________ DATE D'INSTALLATION: _________________

1) Le présent rapport a pour but de permettre l'annotation des opérations effectuées pendant la mise en service de l'élévateur afin que l'essai de fonctionnement et la réception soient positifs.
2) Le présent rapport doit être rempli exclusivement par l'installateur, en trois copies, une pour le fabricant, une pour le revendeur et une pour l'utilisateur. Ce dernier appose sa signature conjointement à l'installateur en tant qu'acceptation de l'élévateur.
3) La date de la signature conjointe citée au point 2 précédent est la date à considérer pour l'entrée en vigueur du contrat de garantie de l'élévateur.
4) Avec le présent rapport, l'installateur garantit avoir exécuté correctement les opérations d'installation et essai reportées ci-après, en respectant intégralement les instructions contenues dans le manuel d'instruction, utilisation, entretien et pièces de rechange auquel le présent document est joint.

5.0	OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION ET CONTRÔLE	EFFECTUÉ
5.1	FONCTIONNALITÉ DE LA PÉDALE DANS LA ZONE « PUMP »	
5.2	FONCTIONNALITÉ DE LA PÉDALE DANS LA ZONE « RELEASE »	
5.3	FONCTIONNALITÉ DU POUSSOIR DE DÉBLOCAGE DES SÉCURITÉS	
5.4	VÉRIFICATION QUE LE MOUVEMENT DE L'ÉLÉVATEUR EST CORRECTPAR RAPPORT AUX POUSSOIRS D'ACTIONNEMENT	
5.5	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT COURSE DE MONTÉE COMPLÈTE SOUS CHARGE	
5.6	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT COURSE DE DESCENTE COMPLÈTE SOUS CHARGE	
5.7	CONTRÔLE QUE LA SÉCURITÉ D'APPUI EST CORRECTEMENT INSÉRÉE	
5.8	VÉRIFICATION DU SERRAGE DES CHEVILLES DE FIXAGE DE L'ÉLÉVATEUR AU AU SOL, ET DE L'APPUI UNIFORME SUR LE SOL	
5.9	CONTRÔLE NIVEAU D'HUILE DANS LE RÉSERVOIR DE LA CENTRALE HYDROPNEUMATIQUE	
5.10	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DISPOSITIFS DE DESCENTE MANUELS	
5.11	CONTRÔLE DONNÉES PLAQUETTE CE	
5.12	CONTRÔLE CORRESPONDANCE DONNÉES PLAQUETTE CE AVEC DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	
5.13	CONTRÔLE DE LA POSITION DES PLAQUETTES ADHÉSIVES	

ANNOTATION: ____

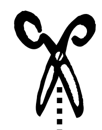
____

____

______________________________ ______________________________

Cachet et signature de l'utilisateur — Cachet et signature de l'installateur







COPIE POUR LE FABRICANT

RAPPORT D'INSTALLATION ET ESSAI DE FONCTIONNEMENT

ART. ______________

MATRICULE: ____________ DATE D’INSTALLATION: _________________

1) Le présent rapport a pour but de permettre l’annotation des opérations effectuées pendant la mise en service de l’élévateur afin que l’essai de fonctionnement et la réception soient positifs.
2) Le présent rapport doit être rempli exclusivement par l’installateur, en trois copies, une pour le fabricant, une pour le revendeur et une pour l’utilisateur. Ce dernier appose sa signature conjointement à l’installateur en tant qu’acceptation de l’élévateur.
3) La date de la signature conjointe citée au point 2 précédent est la date à considérer pour l’entrée en vigueur du contrat de garantie de l’élévateur.
4) Avec le présent rapport, l’installateur garantit avoir exécuté correctement les opérations d’installation et essai reportées ci-après, en respectant intégralement les instructions contenues dans le manuel d’instruction, utilisation, entretien et pièces de rechange auquel le présent document est joint.

5.0	**OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION ET CONTRÔLE**	**EFFECTUÉ**
5.1	FONCTIONNALITÉ DE LA PÉDALE DANS LA ZONE « PUMP »	
5.2	FONCTIONNALITÉ DE LA PÉDALE DANS LA ZONE « RELEASE »	
5.3	FONCTIONNALITÉ DU POUSSOIR DE DÉBLOCAGE DES SÉCURITÉS	
5.4	VÉRIFICATION QUE LE MOUVEMENT DE L’ÉLÉVATEUR EST CORRECTPAR RAPPORT AUX POUSSOIRS D’ACTIONNEMENT	
5.5	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT COURSE DE MONTÉE COMPLÈTE SOUS CHARGE	
5.6	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT COURSE DE DESCENTE COMPLÈTE SOUS CHARGE	
5.7	CONTRÔLE QUE LA SÉCURITÉ D’APPUI EST CORRECTEMENT INSÉRÉE	
5.8	VÉRIFICATION DU SERRAGE DES CHEVILLES DE FIXAGE DE L’ÉLÉVATEUR AU AU SOL, ET DE L’APPUI UNIFORME SUR LE SOL	
5.9	CONTRÔLE NIVEAU D’HUILE DANS LE RÉSERVOIR DE LA CENTRALE HYDROPNEUMATIQUE	
5.10	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DISPOSITIFS DE DESCENTE MANUELS	
5.11	CONTRÔLE DONNÉES PLAQUETTE CE	
5.12	CONTRÔLE CORRESPONDANCE DONNÉES PLAQUETTE CE AVEC DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	
5.13	CONTRÔLE DE LA POSITION DES PLAQUETTES ADHÉSIVES	

ANNOTATION: ____

____

____

______________________________ ______________________________

Cachet et signature de l’utilisateur — Cachet et signature de l’installateur


OMCN